

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2012

PROGRAMMATION ET GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 244)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 17

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 17 B

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« le recours à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.